**Films en Bretagne • Journée de travail « FICTION » #3 • Compte-rendu**

 **La collection d’unitaires TV pour les chaînes**

 **bretonnes dans le cadre du COM#4 :**

**Vers la mise en œuvre opérationnelle !**

**CONTEXTE**

* ***Cadre général des temps de travail proposés par Films en Bretagne :*** nourrir le projet associatif en continu avec les adhérent·es et concerter un état des lieux actualisé, partager une vision et engager une démarche prospective ;
* ***Cadre particulier et objectifs des journées « FICTION » :*** partager une ambition collective de la filière (création, production, diffusion, festivals, industries techniques, formations) en répondant aux besoins des acteurs, définir des stratégies en faveur de la fiction bretonne et « les mettre au travail » ;
* **Rappel des « épisodes » précédents : Journée Fiction #1 :** tour d’horizon général pour recenser les besoins et intégrer différentes réponses au nouveau projet associatif de Films en Bretagne > **Journée Fiction #2 :** travail collectif autour de deux objets particuliers, à savoir une aide au parcours d’auteur·e à éventuellement mettre en place dans le cadre du FACCA et la re-défnition d’une ambition concernant la « fiction lourde » dans le cadre du COM > **Négociation du cadre budgétaire du COM#4** **:** un cadre aujourd’hui défini pour 3 ans > **Les Rencontres de Films en Bretagne** : une table-ronde pour remettre sur la table les différents enjeux.
* **« Promesse » de la journée :** définir les grandes lignes d’un appel à projets des chaînes à lancer début 2023 – objectif de sélection des 8 projets à lancer en développement au mois de mai / juin 2023.

• • •

**Éléments de réflexion**

* Par **Charlotte Avignon** et **Koulm Lucas** **(pour les chaînes) :** idées thématiques et propositions éditoriales pour une rencontres des œuvres avec les spectateur·trices des chaînes du COM, enjeu du rendez-vous télévisuel d’une collection :

***Rappel du cadre de développement et de production établi dans un phasage sur 3 ans :***

* A l’issue de l’appel à projet à lancer dès le début 2023, une première phase de développement pourra porter jusqu’à 8 projets, à raison d’enveloppes de 10.000 € dédiées au développement ;
* 4 films entreront finalement dans la phase de production pour livraison et diffusion des 4 films à l’issu des 3 ans - **diffusion groupée, 1 unitaire / semaine pendant 1 mois ;**
* Pour rappel, le périmètre budgétaire du nouveau COM inclut une première année d’affectation de crédits à des projets en développement au titre du précédant COM, dans une phase transitoire d’apurement des lignes d’affectation « Fiction lourde » pour le passage de la série à la collection d’unitaire – il est précisé que la série est momentanément suspendue au profit de la collection, mais que l’hypothèse de séries portées par le COM n’est pas exclue pour l’avenir ;
* Concernant le budget des films proprement dits, chaque volet de la collection s’inscrire un « petit budget » de 400.000 € maximum au regard d’apports de 110.000 € t.t.c. par projet de la part des chaînes (minimum de 25% de part diffuseur par film et quote de part de 50% maximum d’argent public sur chaque budget). A cet apport en numéraire pourra éventuellement – et de façon non systématique - être conjugué un apport en industrie de France 3 à définir entre le tournage ou la postproduction ;
* Point de vigilance à observer dans le cadre du développement de la collection : pas d’automatisme du positionnement du Fonds de soutien (développement et production) de la Région Bretagne sur les films portés par le COM ;
* **ATTENTION : l’allocation de crédits dans le cadre du COM est conditionné par la contractualisation avec une société de production – tout projet proposé dans le cadre du COM doit ainsi être accompagné par un producteur, y compris dans la phase de développement.**

***Rappel du contexte télévisuel et des éléments à inclure au cahier des charges de l’appel à projet :***

* Ne pas oublier qu’il s’agit de **réaliser des films de fiction pour la télévision (qualification de Fiction TV),** et non pas de diffuser à la télévision des films d’abord destinés au cinéma. A ce titre, les écritures expérimentales sont proscrites ;
* Les diffuseurs du COM sont des **médias généralistes, qui s’adressent au grand public** – pour rappel l’âge moyen de l’audience est de 60 ans ;
* Le territoire a son importance au regard de l’audience des différentes chaînes, **les films doivent ainsi être véritablement « ancrés » en Bretagne**, avec une présence réelle du/des territoire(s) et une résonnance avec le quotidien actuel (en application d’un principe de réalité économique de la collection, il est choisi de proscrire les films historiques pour se concentrer sur des films s’inscrivant dans le monde contemporain) ;
* Du point de vue créatif, et dans un objectif de mobilisation de l’audience, les chaînes souhaitent pouvoir inscrire la collection dans une thématique attractive pour les spectateur·trices, thématique qui pourra par ailleurs se décliner dans différents genres (polar, comédie, drame…).

***Rappel du calendrier prévisionnel de travail :***

* Février 2023 : Publication d’un appel à projets
* Juin 2023 : Choix des 8 projets à lancer en développement
* Mai 2024 : Remise des dossiers de production (prévoir un délai de 8 mois du dépôt à l’affectation des crédits)
* Décembre 2025 : livraison des films
* Par **Émilie Carpentier** et **Vanessa Le Reste (pour le collège des auteur·es) :** idées thématiques et envie de création, enjeu de partager les expériences et les savoir-faire pour porter les talents :

Trois thématiques ont émergé lors de la journée de travail préparatoire organisée par les auteurs et autrices à Morlaix le 28 novembre 2022. Les participant·es à cette journée ont en effet réfléchi à des propositions artistiques concrètes, mais qui restent ouvertes…

**1 - BLACK OUT :** Il y a dans cette proposition l'idée de la rupture. Une panne d'électricité qui toucherait la Bretagne sur plusieurs mois ? Mais le black out c'est aussi la perte de mémoire, l'effondrement, le burn-out... Le black out peut être un l'élément déclencheur ou un point de non-retour qui donne à l'histoire sa nécessité. Et quand on sait que « Black out » peut aussi vouloir dire l'omerta, on entrevoit des histoires profondes qui restent peu racontées, dont personne ne parle... Conflits d'usage entre néo bretons et locaux qui dégénèrent ? Reset de la culture bretonne par un flux d'arrivants parisiens ? Pourquoi pas ? Un couple se réveille sur une plage et ne se souvienne de rien ? Black out ! Un scandale écologique éclate, personne n'en parle : black out sur la question. Panne d'électricité géante en Bretagne, la bretagne dans le noir : black out ! L'effondrement, le burn-out ? Black out ! Et si l'effondrement était traité de façon burlesque, drôle ou satirique ? Si la comédie s'invitait dans une Bretgane sans électricité ? Si le polar traquait la mémoire du couple sur la plage... Alors oui, « Black out » avec cette idée de rupture qu'elle sous-tend, pourrait amener des films qui portent un regard singulier voire décalé sur la Bretagne.

Au sens propre comme au figuré, la thématique qui ouvre pas mal de possibilités - comédie, histoire d’amour, fantastique, polar – et un terrain fertile en termes d’imaginaire.

**2 – RIBINES : LES CHEMINS DE TRAVERSE :** Au sens propre, les ribines évoquent les petits chemins de campagne ou les ruelles en ville, ces chemins d'à côté qui peuvent nous amènent vers le polar ou la romance. Un chemin qui peut nous sauver ou nous perdre... Les chemins de traverse peuvent être les lieux des mauvaises rencontres... Et pourquoi pas des bonnes ? Ils conduisent aussi à une, voire des histoires d'amour, de deal, des secrets. A un conte. Ou alors ces chemins sont le pas de côté, les voies alternatives, la marge comme choix ou pas, racontées par des récits intimes et contemporains. Les films de la collection s'approprieront le sens de ce mot « Ribines » pour en offrir une représentation cinématographique inédite, offrant la perspective d'histoires singulières en Bretagne. Polar, éco-récit, comédie, thriller, récit initiatique, on imagine bien différents genres tentés d'emprunter ces ribines bretonnes...

**3 - UN JOUR DANS LA VIE DE... / UN JOUR, A L'OUEST :** Sans doute un jour où tout bascule ? Une prise de décision qui fera que plus rien ne sera comme avant ? Un contre-la-montre lancé dès le début du film ? Contrainte excitante en terme de narration, avec une unité de temps dramaturgique qui donne d'emblée une identité à la collection. L'idée de l'urgence est intéressante à traiter et amène les récits vers une tension déjà existante d'office. Certaines histoires peuvent décider de prendre le contre pied à cette « contre la montre » et proposer la journée apparemment ordinaire d'un individu, d'un groupe, ou d'un lieu qui nous éclaire sur le monde d'aujourd'hui, d'un lieu atypiquement breton. Cette thématique offre la possibilité de récits très différents, avec des personnages d'âge et horizons différents avec des récits tendus ou plutôt sensoriels, intimes - Peut aussi ouvrir à pleins de genre, être dans l’action ou plus contemplatif

***Idées liminaires : 4 films qui commencent sur une plage / un objet ou une forme qui traversent les 4 films.***

***Remarques, propositions et hypothèses des auteur.rices/réalisateurs.rices***

* **Sur les CRITERES DE RECEVABILITÉ DES PROJETS**

Les auteurs et autrices estiment qu'il y a suffisamment d'auteurs et productions en Bretagne capables de porter cette collection. Il apparaît essentiel de croire en les forces en présence pour porter une ambition collective et favoriser les « talents » en région (ayant déjà une expérience significative dans le domaine de la fiction). Passer à côté de cette occasion pour consolider le tissu et le réseau régional serait très dommage pour la filière dans son ensemble. Les auteurs sont unanimes sur la dimension de l'ancrage régional de cette collection. De même pour les sociétés de productions qui doivent être implantées en Bretagne. Dans le montage des projets, des co-productions pourraient avoir lieu avec d'autres régions voire à l'international.

Sur les critères de recevabilité des projets, les auteurs et autrices proposent de distinguer des critères obligatoires, et d'autres, vivement souhaités pour donner à la collection l'opportunité d'une pertinence et d’une exigence, mais également une dimension collective.

Faut-il avoir fait au moins 1 court-métrage ? Tout le monde est d'accord avec cette condition, ajoutant que le film devait avoir été financé et produit, sélectionné dans certains festivals. Nous pensons qu'il était important que les porteurs de projets aient déjà une expérience significative d'un dialogue avec une société de production, des notions de budgets, contraintes, « comment être malin ou intelligent par rapport à un cadre de production ». (Les budgets pour chaque film de la collection et le calendrier nous ont amené cette observation).

Les personnes ayant déjà réalisées 1 long peuvent-elles candidater à cette collection ? Les avis divergeaient au départ, et nous a mené sur une autre piste, celle du partage d'expérience, de la complémentarité. Nous avons ainsi beaucoup échangé sur les vertus d'un couple au travail plutôt qu'une seule personne. Il est rare aujourd'hui qu'une seule et même personne assure le scénario et la réalisation solo. Imaginer un binôme scénariste/Réal dès le début, en laissant la possibilité à ce binôme de continuer ensemble sur la suite de la fabrication. Le calendrier et les temps d'écriture relativement réduits nous encouragent à prôner cette méthode ! Cela nous paraît nécessaire pour arriver à des scénarii de qualité. Cette configuration aide aussi les producteurs, qui pourront compter sur un travail à quatre mains dès le début de l'écriture.

Critères vivement souhaités :

* Projet porté par un binôme et non un.e auteur.e seule
* Dimension de la diversité des expériences au sein du binôme

Critères obligatoires :

* 1 court-métrage fiction financé et produit
* Auteurs/réals résident en Bretagne
* **Sur les ELÉMENTS À FOURNIR AU DOSSIER POUR L'APPEL A PROJET en phase 1 :**
* Synopsis en prose de 5 pages environ
* Note d'intention
* Note de réalisation – En quoi ce film s'inscrirait dans cette collection ?
* CV
* Liens vers films précédents
* Collaborateurs envisagé.e.s
* **Sur les ELÉMENTS À FOURNIR AU DOSSIER POUR L'APPEL A PROJET en phase 2**
* Une V1 aboutie
* Un moodboard
* Collaborations artistiques
* Plan de financement

**PRECISION IMPORTANTE**

Nous portons à votre attention que le calendrier est très serré. Une première hypothèse de rétroplanning a montré que les échéances devaient à peu près se succéder sans encombre pour que les films puissent être finis et livrés en fin 2015. Par exemple, un projet qui serait ajournée à un guichet se retrouverait vitre en position inconfortable (en dev ou en prod), cela montre le chronomètre. L'hypothèse de pouvoir repousser les films à mi-2026 nous paraît vraiment intéressante à interroger. Sinon, il faut se poser la question de l'importance des dossiers à présenter pour chaque étape.

* Par **Colette Quesson** et **Jules Raillard** **(pour le collège des producteur·trices) :** un cadre financier contraint à considérer à minima et à maxima, une temporalité à trouver en développement et pour la fabrication, trouver les moyens de porter les talents et l’organisation de l’écriture et du développement :

La collection, eu égard au format de chacun des volets et aux apports en numéraire des chaînes en développement et en production, ouvre à la possibilité de mobiliser le Fonds de Soutien Audiovisuel (FSA) du CNC, ainsi que l’Aide aux projets structurants du FACCA de la Région Bretagne. Il faut néanmoins observer deux points de vigilance :

* Les unitaires de fiction TV soutenus par le CNC sont régis par la convention collective « Audiovisuel » s’agissant des salaires et rémunérations ;
* Les budgets s’établissent sur un financement public de 50% maximum.

A ce stade, il apparaît impératif de pouvoir porter conjointement (Films en Bretagne avec les chaînes du COM) une négociation avec le CNC, au titre d’objectifs de politique publique dans lesquels s’inscrit la collection (à définir et formuler dans le cadre de cette journée), sur deux niveaux possibles :

* **L’éventuelle application d’une autre convention collective (Annexe 3 cinéma par exemple)** au titre d’une rémunération qui reste acceptable pour toutes les parties prenantes, tout en étant plus en phase avec l’objectif « expérimental » d’accompagnement de de la filière régionale ;
* **L’application dérogatoire des 80% de part d’argent public dans le financement** des œuvres au même titre que d’autres contenus audiovisuels dits « à forte valeur ajoutée culturelle ».

A ce stade, un premier tour de consultation des professionnels a mis en évidence une **priorisation de la seconde option, dans l’objectif de renforcer les plans de financement de chaque film tout en visant l’objectif structurant de s’inscrire dans les pricincipes et le périmètre budgétaire de la convention collective « audiovisuel ».**

Films en Bretagne et les chaînes du COM s’attacherons à prendre audience dès janvier 2023 avec le CNC – à cette fin, il faut s’accorder sur le cadrage politique de la collection et les objectifs d’accompagnement de la filière et de ses différents métiers que poursuivent conjointement les professionnels, les chaînes et la Région (pour rappel, c’est sur une formulation sommaire de ces objectifs que s’est adossé le COM pour la définition de son nouveau périmètre budgétaire en faveur de la « fiction lourde » - moins de films mais mieux financés, phasage des travaux sur les 3 ans de la convention pour inscrire dans le moyen terme l’accompagnement de la filière et de ses talents, objectif de passage du court au long pour l’ensemble des métiers de la fiction : auteur·es, réalisateur·trices, producteur·trices, technicien·nes, comédien·nes…

Une troisième **hypothèse de travail est à ne pas à négliger, en complément de cette négociation : mobiliser un financement privé** (mécénat, fondation, autres diffuseurs)… A voir comment Films en Bretagne peut épauler les professionnels dans cette démarche, il y a une stratégie à élaborer pour mobiliser les partenaires privées.

En tout état de cause, l’hypothèse de travailler des éco-récits ouvre sûrement à des financements privés potentiel. Le fait qu’il s’agisse de fictions TV, diffusées à la télévision, est également un gage de visibilité pour d’éventuels partenaires privés.

Les producteur·trices s’accordent sur les enjeux suivants : se rencontrer en travaillant ensemble, se rencontrer collectivement autour d’un projet, expérimenter, gagner en expérience et grandir ensemble !

L’hypothèse de la création d’une « hyperstructure » de production qui porterait la collection a été posée…

* *S’agissant des points positifs :* Portage groupé pour la mobilisation des financements (taille du projet à défendre et financements correspondants, mobilisation éventuelle du crédit d’impôt, élément d’évaluation du projet qui n’est plus le scénario de chaque film mais la bible du projet…) // une fois que cette structure existe…elle est là et génère du compte automatique - des enseignements à aller chercher du côté de l’expérience du Groupe Galactica.
* *S’agissant des points négatifs :* Travail supplémentaire nécessaire, donc ressources : qui établit la bible, qui assure le suivi de cette structure // Le temps et l’agenda de travail qui joue éventuellement contre la création de cette structure.

**POINT D’ATTENTION COMPLEMENTAIRE PORTE PAR LES PRODUCTEURS : Chaque projet déposé, doit être accompagné d’un producteur ? Selon eux, il y aura surement plus d’auteur·e intéressé·es que de producteur·ices**

* Par **Karine Charasse** **(pour le collège des technicien·nes / comédien·nes) :** présentation d’un budget type préparé au regard du périmètre financier défini par le COM#4.

Karine Charasse a proposé de présenter un budget type pour permettre à chacun·e d’appréhender le principe de réalité de cette collection : temps de tournage, format d’équipe, décors… (cf. document en annexe au présent compte-rendu)

Le budget type est établi d’après une fiction contemporaine (sans décors stylisés ou d’époque), et intègre les rémunérations en application de la convention collective « audiovisuel ».

* 15 jours de tournage (3 semaines) - pour rappel, le standard actuel pour une fiction unitaire de 90 min diffusée au national, est de 22 jours de tournage
* Décor unique : lieu unique et/ou un camp de base
* Rémunération de toutes les personnes du film au travail effectué : prépa, tournage, etc.
* Équipe moyenne : 23 techniciens
* 3 comédien·nes principaux
* 30 cachets secondaires
* 6 semaines de montage + mix + étalonnage

Le budget type ne prend à ce stade pas en compte :

* les droits d’archive, droits images, doc visuels, sonores, consultants, agents
* pas d’équipe de construction de décor, pas d’enfants, de nuits, d’animaux, cascade
* pas de matériels spécifiques, pas de bruitage, etc…tout est question de choix, de discussion dans le métier

**Total de 430 000 HT dont masse salariale : 170 000€ HT (50%)**

**Hors frais généraux, hors salaire producteur**

Hypothèse de solliciter Europe Créative dans le cadre d’une coopération internationale (aide au développement) - mais cela implique d’autres dépenses : montage du dossier, suivi, prospection…

•

**ATELIERS (en sous 3 sous-groupes transversaux : création / fabrication / diffusion)**

1. ***Rêver la création… mais dans un principe de réalité***
* Définir un budget cadre et appréhender les contraintes dans une dynamique créative : mettre au travail les principes du « less is more » sans pour autant voir petit, **inventer** dans un cadre défini, s’organiser collectivement ;
* Définir dans les grandes lignes le cahier des charges : temps de tournage, taille de l’équipe, casting, lieux de tournage, intégration des principes d’Ecoproduction ;
* Faire de cette expérimentation un projet structurant pour la filière : passage du court au long des différents métiers, formation appliquée, multiplier les occasions des faire « monter » des créateur·trices du territoire, méthodes de travail (écriture, fabrication, diffusion) ;
* Ambitionner un rendez-vous réussi avec le public de la télévision et une vie des œuvres au-delà du COM.
1. ***Donner corps à des récits qui racontent notre époque ?***
* **Rassembler une collection et des récits :** quel dénominateur commun, à quels récit donner corps, se donner l’ambition d’être pionniers en matière de nouveaux récits - enjeu des transition, enjeu de la prospective, enjeu de la fiction comme relais et incarnation des récits ;
* **Définir et organiser le tempo de la création :** écriture, développement, fabrication ;
* **Être toujours en cohérence :** objectifs partagés de répondre aux enjeux de l’écosystème régional (accompagnement des talents, montée en puissance, avoir une ambition de diffusion au-delà du territoire régionale, s’inscrire dans les grands principes de transition concernant l’égalité Femmes / Hommes, la transition écologique et les droits culturels)
* **S’organiser en fédérant les talents et les expertises :** avoir de grandes ambitions pour les différents métiers, engager un principe de compagnonnage et de partage collectif des expériences.

***NB. Chaque groupe est constitué de manière transversale pour ne pas reproduire les silos des métiers mais au contraire engager une concertation entre les différents métiers.***

• • •

**RETOURS DES ATELIERS / SYNTHÈSE**

* **Concernant l’appel à projets**

***De l’importance d’énoncer des objectifs collectifs***

Dans le prolongement des objectifs énoncés par le groupe de travail en amont de la signature du nouveau COM, et dans la perspective de pouvoir inscrire le développement et la production des films de la collection dans un cadre soutenable concernant la convention collective applicable et/ou le pourcentage d’argent public mobilisable sur le financement, il apparaît impératif de formuler clairement les objectifs politiques qui cadrent l’appel à projets. A ce stade, cette définition permettra à la fois de positionner l’appel à projet dans l’écosystème, d’adosser les différentes discussions avec les partenaires financiers et institutionnels et de communiquer efficacement.

Concernant la question de la communication et du financement, il est à noter que la collection pourrait être un support opportun pour approcher d’éventuels partenaires privés pour le financement des films.

Concernant les objectifs proprement dits :

* **Accompagner le développement de la filière et travailler dans les règles :** pour traiter l’enjeu de la continuité des parcours au-delà de l’émergence, pour accompagner le passage du court au long (long-métrage cinéma, fiction TV, série), pour une formation pratique aux différents métiers, pour une projection des créateur·trices et producteur·trices de programmes courts vers les formats longs et leurs enjeux (règlements et législation, audience et cahier des charges, temporalité de création…) ;
* **Développer des récits ancrés sur le territoire :** pour traiter artistiquement les enjeux contemporains et faire récit, pour développer et nourrir le lien des œuvres aux spectateur·trices,
* **Ambition de faire grandir les créateur·trices et les collaborateur·trices artistiques en région en encourageant les coopérations artistiques tout au long du processus de création :** accompagnement des chef·fes de poste et futur·es chef·fes de poste, compagnonnage entre créateur·trices de différentes générations et de différents niveaux d’expérience, enjeux de transmission et d’échange de bonnes pratiques mis en application ;
* **Ambition de faire émerger et de développer la fiction en Bretagne dans une temporalité resserrée et appuyée sur l’expérimentation et la pratique :** travail collectif de définition et de développement artistique, nouveaux modes de coopération et de production vertueux (coopération, écoproduction…), traitement de l’enjeu de rayonnement culturel de la Bretagne via l’expérimentation, les récits et leur diffusion.

***Contenu de l’appel à projets / thématiques***

S’agissant de la thématique à retenir, les chaînes rappellent l’importance de l’ancrage de collection sur le territoire, ce qui n’est pas forcément contradictoire avec une ouverture internationale qui invite à des récits à la fois intimes et universels (néanmoins, l’hypothèse d’un développement européen de la collection semble être prématurée pour cette première expérience, qui plus est dans un agenda de travail relativement contraint pour les différentes parties prenantes).

Toujours sur la thématique, si la rupture / fracture est un motif qui ouvre à la dramaturgie et à l’imaginaire, l’enjeu de proposer des récits positifs est pointé : réparation, résolution, rencontres… En tout état de cause, les auteur·es souhaitent que l’appel à projets puissent se positionner sur l’une des 3 thématiques proposées en introduction de la journée, à savoir :

* Black out
* Les ribines : les chemins de traverse
* UN JOUR DANS LA VIE DE... / UN JOUR, A L'OUEST

Est rappelé à plusieurs reprise l’enjeu d’un appel à projets clair :

* Quant aux objectifs politiques de ce volet du COM (voir ci-avant)
* Quant aux destinatair·trices de l’appel à projets : il est rappelé par les chaînes que seuls les sociétés de production peuvent répondre à l’appel à projets… Sur ce point, il est précisé qu’il est juridiquement impossible de circonscrire l’appel à projets aux seules productions bretonnes et aux seul·es auteur·trices de Bretagne - Les diffuseurs souhaitent que l’appel à projets soit ouvert à des auteur·es et/ou des producteur·trices au-delà du territoire breton, mais avec une éligibilité conditionnée par au moins l’écriture/réalisation ou la production portée par un ou des acteurs du territoire.
* Quant à l’éligibilité des candidatures : expérience antérieure, parcours professionnel, caractère innovant du projet et de son mode de fabrication ;
* Quant à la thématique, aussi ouverte soit-elle (voir ci-avant) et aux attendus du traitement artistique ;
* Règles du jeu : éligibilité des projets, cahier des charges (audience, méthode de travail, ingénierie du projet),

Concernant l’appel à projet, le calendrier prévisionnel énoncé est le suivant :

* Décembre / janvier : rédaction de la synthèse de la journée et réunion du COPIL Films en Bretagne ;
* Janvier : concertation avec les chaînes quant à la rédaction de l’appel à projets ;
* Fin janvier / février : publication de l’appel à projets.

***Éligibilité / points d’attention***

Sans fermer l’appel à projet sur l’écosystème régional, veiller à favoriser l’embauche locale et la valorisation des talents locaux dans tous les métiers : avoir une attention particulière sur les chef·fes de poste et les comédiens locaux, inclure très tôt les différents métiers dans le développement du projet.

La question est ouvertement posée de la capacité de l’écosystème à porter intégralement la collection : y a-t-il, notamment assez de producteurs en Bretagne à pouvoir/vouloir se positionner sur la collection ? Est-il par ailleurs envisageable qu’une production porte simultanément deux projets dans le cadre de la collection, sous réserve de deux projets qualitatifs qui auront retenu l’attention des diffuseurs ?

Concernant l’écriture, l’enjeu de positionner des binômes et d’encourager les collaborations apparaît crucial : le binôme d’écriture peut-être une contrainte comme une opportunité, à savoir celle de mobiliser et fédérer des expériences et des compétences pour le développement de projets forts, et de renforcer les créateur·trices moins aguerri·es dans leur expérimentation. De même, l’idée d’intégrer les comédien·nes dans le processus de création - via des lectures de scénario – peut-être un plus dans le processus créatif : définition d’échéance, lectures tests, travail sur les dialogues, communication sur l’œuvre en train de se faire…

Par ailleurs, il est rappelé que l’appel à projets n’est PAS d’un concours de scénario. Dans la perspective d’inscrire les projets et leurs différents porteurs dans le cadre d’objectifs défini par l’appel à projets, il apparaît important d’organiser des temps de rencontre auteur·trices / producteur·trices avant et/ou après publication de l’appel : rendez-vous de match-making, workshop de pré-écriture…

***Comité de sélection / choix des projets***

Question liminaire de la thématique et de l’appel à projet, celle de l’évaluation et de la sélection des projets : Si les chaînes, en leur qualité de commanditaires, sont décisionnaires, la question des comités de lecture est cruciale : Qui va lire ? Qui va choisir ? Sur quels critères ? Y’a-t-il une opportunité structurante à saisir quant à constituer un comité de lecture dédié intégrant transversalement les chaînes, des professionnels (scénaristes, écrivains, consultants…), des téléspectateur·trices…

A ce stade, France 3 Bretagne, par la voix de Laurent Le Mouillour, a émis l’hypothèse de solliciter la consultation des chargé·es de programme « fiction » de France Télévisions au niveau national.

* **Concernant la fabrication des films**

***Question du financement***

La question de la convention collective applicable a déjà été évoquée, de même que l’hypothèse de négocier le pourcentage d’argent public mobilisable dans une telle collection au regard des objectifs de politique publique dans lesquels elle s’inscrit (passage de 50% à 80% d’argent public dans le financement).

Films en Bretagne et les chaînes envisagent de contacter le CNC dès le mois de janvier pour entamer cette négociation.

Concernant l’hypothèse d’une structure de production commune (groupement informel, GIE, coopérative, SAS…) : les producteur·trices présent·es interrogent les bénéfices éventuels d’une telle ingénierie, et le degré de complication / surplus de travail que cela pourrait impliquer.

Néanmoins, il est rappelé :

* L’effet levier auquel peut ouvrir une telle structuration : auprès des financeurs, et concernant les montants d’intervention sur un projet groupé de 4 films plutôt que 4 films isolés ;
* Le mode d’évaluation du/des projet(s) dans les commissions qui auraient à se positionner sur une bible et un projet structurant, plutôt que sur le sacro-saint document du scénario de chaque projet.

Afin de documenter davantage cette hypothèse, il est proposé de solliciter Jean-François Le Corre (Vivement Lundi !) qui a participé à l’aventure du Groupe Galactica (2009-2014). Ce dernier a répondu favorablement à la demande des producteur·trices pour un échange qui reste à programmer.

Concernant les financements privés, en consolidation des financements publics mobilisables (CNC, Région, Procirep…), la collection apparaît comme une vraie opportunité de prospecter auprès de partenaires privés potentiels, du fait de la temporalité, des objectifs et de la visibilité, événement de la diffusion et de sa communication…

Il pourrait ainsi être opportun de prévoir que les productions, en lien avec les chaînes, éditent une plaquette de présentation adossée à la bible de la collection.

Concernant d’autres pistes de financement privées, via d’autres diffuseurs, plusieurs hypothèses sont formulées :

* Élargissement de la diffusion à périmètre inter-régional : a priori pas de véritable intérêt du point de vue de la production au-delà de la diffusion, quel serait le positionnement des autres antennes de France 3, quel serait le positionnement des autres chaînes locale… Si l’idée en soi paraît intéressante, elle peut se révéler contradiction avec l’ancrage des œuvres au moment du développement du projet ;
* Élargissement de la diffusion et de la coopération au périmètre de l’arc celtique : mêmes questions concernant les diffuseurs, auxquelles s’ajoute celle de la langue ;
* Élargissement éventuel à des plateformes (Slash, Salto, Netflix…) : dans le cadre d’une diffusion nationale, les locales et France 3 Bretagne risque, et craignent, d’être dépossédées des œuvres (exclusivité et chronologie en fonction des apports, force de frappe de la communication).

***Agenda prévisionnel de travail***

* Fin janvier / début février : Publication de l’appel à projet et identification des pros intéressé·es
* Février / mars : Organisation d’une rencontre entre auteur·es et productions intéressées et identifier les affinités (modèles du pitch dating, du workshop de préécriture…) / point d’attention quant à encourager le travail en binômes, mais ne pas pénaliser celles et ceux qui n’ont pas encore de collaborateur·trices attitré·es et permettre aux productions de proposer les constituantes d’un binôme.
* Mai : Dépôt des dossiers d’écriture / développement – format du dossier à définir, mais point d’attention quant à la temporalité contrainte entre la publication de l’appel à projets et le dépôt. En tout état de cause un dossier de 5 à 10 pages maximum pour la mobilisation de l’aide au développement, similaire au dossier demandé par le CNC pour une aide au développement. A ce stade, les diffuseurs prévoient de pouvoir accompagner 8 projets en développement. 6 projets peuvent-ils être suffisants, avec davantage d’aide financière par projet ? C’est une hypothèse évoquée.
* Septembre 2023-Septembre 2024 : écriture / développement
* Entre fin 2024 et février 2025 : financement production / préparation
* Printemps / été 2025 : tournages
* Automne 2025 : Livraison des films
* Fin 2025 : Diffusion

L’agenda prévisionnel tel que présenté ne permet pas d’erreur ou de contretemps (pas d’ajournement possible) et implique de bien synchroniser les dépôts auprès du COM, du CNC et de la Région.

A ce stade, tourner plutôt à l’automne 2025 et envisager la diffusion au printemps 2026 pourrait permettre de détendre ce planning de travail – du point de vue des crédits du COM, ces derniers étant engagés au moment de la signature de la convention de coproduction, cela ne pose pas de problème technique de différer le versement du solde au premier trimestre 2026.

Pour rappel, la temporalité générale de l’engagement des crédits du COM#4 sur le volet « fiction lourde » est la suivante :

* 2023 : apurement du programme de production découlant du développement COM#3 et versement des crédits de développement des films de la collection à raison de 8 films ;
* 2024 : engagement des crédits de production à concurrence de50% ;
* 2025 : engagement des soldes de production 50%.

***Méthode de travail, modes de coopération***

En lien avec l’agenda de travail, il apparaît important de pouvoir imaginer de mobiliser rapidement :

* les médias – pour que la collection existe, s’ancre sur le territoire au fil de son élaboration et rayonne par sa communication (autour de la thématique, autour des talents qui travaillent, autour du tournage, autour de la diffusion à venir)
* une compétence de suivi – directeur·trice de production et/ou directeur·trice de collection – pour établir la cohérence de la collection, sa bible et pointer les éventuels ajustements artistiques et financiers à opérer dans le cadre du développement du projet – question des ressources et des moyens à éclaircir.

Concernant l’écriture, nous avons déjà évoqué l’enjeu d’encourager les binômes et le compagnonnage en écriture.

Est également évoquée l’hypothèse d’une résidence d’écriture commune, à raison d’une semaine tous les 2 mois, durant la période d’écriture pour maintenir un rythme et des échéances, mais également pour faciliter le suivi et la mise en cohérence des projets.

Les membres du collège des technicien·nes et comédien·nes évoquent l’opportunité d’une mise en relation des projets avec des interprètes très tôt dans le processus d’écriture, notamment pour faire exister les projets dès l’écriture (lectures de scénario), pour mettre à l’épreuve les situations et les dialogues, pour optimiser la période d’écriture des continuités dialoguées à déposer en production.

***Temporalité des tournages***

Attention au moment de fabrication, et à l’éventuelle concentration de l’ensemble des tournages sur une même période : boom des tournages, y compris en « accueil des tournages » avant et après l’été, éventuels problématiques de disponibilité des matériels et des ressources humaines, collision avec d’autres tournages.

Si les tournages s’enchainent, des économies peuvent-elles être réalisées auprès de prestataires communs ? Nécessité d’identifier clairement les prestataires en région, leur capacité à répondre à la demande, leur éventuel besoin / souhait de développement et leur capacité d’investissement.

A noter également, l’importante vague actuelle d’installation de professionnels de l’audiovisuel et du cinéma en Bretagne (auteur·trices, technicien·nes, producteur·trices…) – un nouveau vivier de talents et de compétences dans lequel les porteurs des projets de la collection devront pouvoir se repérer.

* **Concernant la Diffusion**

***Faire de la collection un rendez-vous réussi avec les téléspectateur·trices***

Comme évoqué en préambule de la journée par les diffuseurs, il s’agit d’écrire et produire des films de fiction pour la télévision (il ne s’agit pas d’écrire et produire des films de cinéma diffusés à la télévision) et de réussir ce rendez-vous avec les téléspectateur·trices. Pour ce faire, les diffuseurs parient sur une diffusion événementielle de la collection sur un mois, à raison d’un film par semaine, le jeudi soir.

Pour les diffuseurs, les ingrédients incontournables de ce rendez-vous sont :

* Que les téléspectateur·trices découvrent et apprennent quelque chose ;
* Que les téléspectateur·trices reconnaissent de vrais regards bretons, et des films qui parlent aux breton·nes de ce qu’ils/elles vivent au quotidien ;
* Que le processus de fabrication de la collection prévoie un coup de projecteur sur ce qui est en train de se faire, sur le processus local de fabrication (work in progress, reportages, portraits, capsules…)
* Que la diffusion événementielle antenne soit accompagner d’un évènement.

***Communication autour de la collection***

La communication autour de la collection apparaît cruciale pour « porter collectivement » les films sur le territoire, valoriser les films à venir et les talents qui travaillent durant tout le processus de fabrication, préparer le rendez-vous avec les téléspectateur·trices.

Il s’agit de « faire monter la sauce », de faire que les spectateur·trices ne puissent pas ignorer qu’il va y avoir une collection !

Plusieurs pistes de travail sont d’ores et déjà évoquées, à affiner en fonction de la thématique retenue :

* Mise en place d’une identité visuelle et de capsules régulières sur l’antenne : intégration de journaliste pendant les tournages, intégration de futur·es téléspectateur·trices dans la création de cette communication ;
* Développer cette identité visuelle dans l’espace public : panneaux publicitaires dans les gares et les villes, espaces publicitaires presse…
* Programmation régulière de « Work in Progress » et lectures de scénarios dans les lieux où les films seront tournés (en lien avec des événements et/ou des réseaux locaux) ;
* Imaginer d’intégrer des écoles dans la création de ces contenus et/ou à l’occasion de la diffusion des Work in progress pour les associer à la collection et travailler « pratiquement » la question de l’éducation artistique et culturelle via la collection (sources de financement possibles en faveur de l’EAC) ;

Toutes ces pistes de travail impliquent de mobiliser un budget spécifiquement dédié à la communication de la collection (hors budget COM#4) et l’affectation de ressources humaines compétentes (attaché·e de presse, community management pour le travail sur les réseaux web). Cet investissement en communication apparaît indissociable de l’enjeu de mobiliser de nouveaux partenaires privés dans l’aventure de la collection, voire une condition sine qua non.